

Changement d'horaire

Horaire durant la semaine de la Toussaint

L'ensemble de nos bureaux seront fermés le vendredi 1^{er} novembre. Veuillez d'ores et déjà nous excuser pour les désagréments. Par ailleurs, l'horaire de certains de nos points de contact sera modifié. Retrouvez, ci-dessous, les heures d'ouverture de nos bureaux

ANTOING

Ouverture du secrétariat
Mardi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Mardi de 11h à 12h30.

ATH

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.
Mardi 9h à 12h30.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ouverture du service social et pension
Jeudi de 9h à 12h30.

BOUSSU

Ouverture du secrétariat
Mardi de 9h à 12h30.
Jeudi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Mardi de 10h30 à 12h30.

COMINES

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.
Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 9h à 12h30.
Mercredi de 15h à 17h.

DOTTIGNIES

Ouverture du secrétariat
Mercredi de 9h à 12h30.

DOUR

Ouverture du secrétariat
Mardi de 9h à 12h30.
Jeudi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Jeudi de 10h30 à 12h30.

ELLEZELLES

Ouverture du secrétariat
Jeudi de 14h à 17h.

ENGHIEN

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30.
Jeudi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Jeudi de 9h à 12h30.

ESTAIMPUIS

Ouverture du secrétariat
Mardi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Mardi de 9h à 12h30.

FRAMERIES

Ouverture du secrétariat
Mardi de 9h à 12h30.
Jeudi de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Jeudi de 14h à 16h.

FRASNES

Ouverture du secrétariat
Mercredi de 14h à 17h.

HAVRE

Ouverture du secrétariat
Mardi de 9h à 12h30.
Jeudi de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Mardi de 11h30 à 12h30.

HERSEAUX

Ouverture du secrétariat
Mercredi de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Mercredi de 14h à 17h.

JURBISE

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 11h à 12h30.

KAIN

Ouverture du secrétariat
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

LE BIZET

Ouverture du secrétariat
Lundi de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 14h à 15h30.

LESSINES

Ouverture du secrétariat
Lundi de 14h à 17h.
Mardi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension
Mardi de 9h à 12h30.

LEUZE

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension (Saint-Vincent de Paul)
Lundi de 14h30 à 16h30.

LUINGNE

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.

MONS - CENTRE DE SERVICE

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

MOUSCRON - CENTRE DE SERVICE (Rue Saint Joseph)

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.



Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

PECQ

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30.
Jeudi de 9h à 12h30.

PERUWELZ

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 9h à 12h30.
Ouverture du service social et pension (rue de Sondeville, 37)
Lundi de 14h à 16h.

QUAREGNON

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 10h30 à 12h30.

QUIEVRAIN

Ouverture du secrétariat
Lundi de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 14h à 15h.

SAINT GHISLAIN

Ouverture du secrétariat
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

TOURNAI - CENTRE DE SERVICE (rue St-Brice, 44)

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.

Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pension
Lundi de 14h à 17h.
Mercredi de 14h à 17h.

TOURNAI - SOLIDARITE (rue de Paris)

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

Ouverture du service social et pension
Lundi de 9h à 12h30.
Mardi de 9h à 12h30.
Mercredi de 9h à 12h30.
Jeudi de 9h à 12h30 et de 14h à 18h.

WASMES (Colfontaine)

Ouverture du secrétariat
Lundi de 9h à 12h30 et de 14h à 17h.
Ouverture du service social et pensions
Mercredi de 14h à 16h.

WILLEMEAU

Ouverture du secrétariat
Mercredi de 14h à 17h.

NOVEMBRE

DÈS NOVEMBRE, FAITES DE BEAUX RÊVES GRÂCE À QUALIAS !

Lit électrique

- relève-buste et relève-jambes
- sommier à lattes bois de 90x200cm
- barrières coulissantes
- poids max. 175 kg

~~1470€~~
1099€

Matelas ergonomique

- circulation optimale de l'air
- régulation de l'humidité
- housse lavable

Sur la gamme de matelas Ergomat
-20%

Prix tous valables du 01/11 au 30/11/2013, sauf omission ou erreur d'impression

Toujours un Qualias près de chez vous :

ATH : Rue Haute, 25 • 068/55 33 55
 COMINES : Rue de Wervicq, 13 • 056/85 32 30
 MONS : Rue des Canonnières, 1 • 065/34 24 40
 MOUSCRON : Rue du Bas-Voisinage, 77 • 056/56 12 60
 TOURNAI : Rue Saint Brice, 56 • 069/84 44 84

Gros plan

Ne restez pas seul face à une maladie chronique

Vous êtes malade chronique et vous avez des questions concernant votre situation, vos droits, vos avantages ? La Mutualité chrétienne vous accompagne...

Qu'est-ce qu'une maladie chronique ?

Il est bien difficile de définir une maladie chronique. Elle peut être relativement bénigne une fois le traitement approprié trouvé et n'entraîner au quotidien qu'une surveillance et des conséquences réduites. Mais elle peut aussi entraver la vie de tous les jours tant pour la personne malade que pour ses proches et engendrer de lourdes conséquences financières.



© Inconnu

L'Observatoire des maladies chroniques est un organe de concertation situé au sein de l'INAMI et composé d'associations de patients et des mutualités. Il définit la maladie chronique par sa persistance dans le temps: "affection nécessitant des soins de santé prolongés (plus de 6 mois)". Des listes reprenant les principales maladies chroniques existent mais elles sont évolutives et ne font pas toujours l'unanimité.

En 2008, la ministre Laurette Onkelinx (Affaires sociales et Santé publique) lance le plan national: "Priorité aux malades chroniques!". Elle y propose certaines indications pour cerner davantage ce qui est entendu par "maladie chronique" car une reconnaissance et des avantages spécifiques sont envisagés. Ils entreront en vigueur le 1^{er} janvier 2014. Afin de n'exclure personne du service offert par le Point Info malades chroniques, la MC n'a pas souhaité s'arrêter à une liste de maladies. Dès lors, toute personne qui se considère malade chronique peut contacter le Point Info.

Y a-t-il une reconnaissance légale de la maladie chronique ?

Si la question du statut ne fait pas l'unanimité, des associations et les mutualités soutiennent et défendent

les personnes malades chroniques face aux difficultés qu'elles rencontrent. Les associations peuvent être généralistes ou organisées autour d'une maladie spécifique. Chacune tente au quotidien de favoriser la reconnaissance de la situation de malade chronique et d'améliorer au mieux l'accès aux soins et aux aides à ces personnes.

Depuis des dizaines d'années, la MC reste très attentive à l'évolution de la reconnaissance des malades chroniques et aux nombreux coûts directs ou indirects que les maladies engendrent. Elle tient ses membres régulièrement informés des évolutions significatives de la législation et des améliorations dans la couverture des soins et des aides accordées aux malades chroniques.

Une maladie chronique donne-t-elle des droits spécifiques ?

Il existe des possibilités de remboursement pour certaines maladies chroniques ou lorsque les frais engendrés par la maladie sont importants.

Il existe notamment des possibilités de remboursement pour les personnes atteintes de cancer, d'insuffisance rénale, de diabète ou encore

d'intolérance au gluten (celiaquie). Par ailleurs, il existe des possibilités de remboursement non liées à une maladie en particulier. Ces remboursements visent à réduire les dépenses de toute personne confrontée à une maladie de longue durée, grave et/ou particulièrement coûteuse :

- l'intervention majorée est disponible pour les personnes bénéficiant de certaines allocations sociales ou de revenus modestes. C'est le statut BIM (bénéficiaire de l'intervention majorée), anciennement VIPO
- le statut OMNIO est disponible pour tous types de ménages à très faibles revenus ;
- le MAF : le maximum à facturer est une aide financière apportée automatiquement lorsque vos dépenses atteignent un montant déterminé en fonction de vos revenus imposables sur certains de vos frais de santé ;
- le forfait de soins est octroyé aux personnes fortement dépendantes et qui ont des dépenses de santé élevées.
- De plus, la Mutualité chrétienne, dans chacune de ses assurances hospitalisation, prévoit un remboursement complémentaire pour les personnes souffrant d'une maladie grave et/ou coûteuse.

Que faire face à ma solitude ? Le regard des autres me pèse...

Dans certaines situations, la maladie chronique et ses conséquences engendrent un changement significatif de vie. La personne se découvre malade, son entourage fait face à ce changement également. Un fossé peut se creuser entre la réalité d'avant et celle durant la maladie. Une certaine incompréhension peut s'installer alors que l'on a justement besoin de compréhension, de solidarité...

Afin de ne pas alourdir la situation par des difficultés relationnelles, nous vous invitons à rencontrer des personnes qui se trouvent dans une situation similaire à la vôtre. De plus en plus d'initiatives existent : des groupes d'entraide, des associations, des séjours adaptés... N'hésitez pas à contacter le Point Info malades chroniques ou le service social de la Mutualité chrétienne pour connaître l'offre qui existe près de chez vous.

ÇA SE PASSE

Conférence - Migraines et autres maux de tête

La migraine est 3 fois plus fréquente chez les femmes que chez les hommes. Elle se caractérise par des maux de tête et des nausées. Eneo et Altéo organisent une conférence sur cette thématique en présence du Dr Moens. Si la thématique vous intéresse et vous pose question, vous êtes les bienvenus.

Quand : Jeudi 14 novembre à 14h.

Où : Dans les locaux de la Mutualité chrétienne, Rue Saint-Joseph 8 à 7700 Mouscron

Inscription souhaitée au 056 39 15 50.

Entrée libre.

INFO MUTUALITÉ

Nos boîtes aux lettres dans l'entité de Quevy

Depuis le 10 octobre, la boîte aux lettres MC de Givry est déplacée du 73 vers le 75 de la Rue de Pâturages.

Nous en profitons pour vous rappeler l'ensemble des boîtes aux lettres MC placée dans cette commune :

- Aulnois - Rue de l'Avenir, 32
- Genly - Rue Longsaule, 20
- Genly - Rue Grande, 34
- Givry - Rue de Pâturages, 75
- Harveng - Route d'Harmignies, 25

ÇA SE PASSE

Enéo fait son cinéma



Pour faire d'une séance de cinéma un réel moment d'échange et de partage, Enéo, mouvement social des aînés, propose régulièrement une projection suivie d'une rencontre avec un témoin privilégié qui nourrit le débat.

>> Prochainement :

"Les enfants du Paradis" de Marcel Carné

Jeudi 7 novembre à 13h30 - local de la bibliothèque à la Maison de la Culture de Tournai

Paris, 1828. Sur le boulevard du Crime, au milieu de la foule, des acteurs et des bateleurs, le mime Baptiste Deburau, par son témoignage muet, sauve Garance d'une erreur judiciaire. C'est ici que commencent les amours contrariées de Garance, femme libre et audacieuse, et de Baptiste qu'elle intimide et qui n'ose lui déclarer sa flamme. Mais aussi ceux de Nathalie, la fille du directeur du théâtre, qui aime Baptiste, et Frédéric Lemaître, un jeune acteur prometteur, qui entame une liaison avec Garance, tandis que cette dernière aime aussi Baptiste en secret.

Tournés pendant la Seconde Guerre mondiale, "Les enfants du Paradis" donnent à voir les coulisses du milieu théâtral ainsi que la vie réelle de personnages ayant vraiment existé (Deburau, Lemaître, Lancelotti).

D'une durée conséquente (3h), "Les enfants du Paradis" est en fait structuré en deux actes ou plus exactement deux "épisodes": *Le Boulevard du crime* et *L'Homme blanc*, six années séparant ces deux moments de la narration.

"Les enfants du Paradis" a fait partie de la sélection du meilleur scénario original aux Oscars de 1947. Cinquante années plus tard, il est élu par les critiques, à l'occasion du centenaire du cinéma, comme étant le meilleur film de tous les temps.

Entrée : 7 EUR.

Inscription souhaitée auprès de Enéo Tournai au 069 25 62 62 ou par mail eneo.tournai@mc.be

La MC vous accompagne...

Un Point Info malades chroniques

Un nouveau service s'ouvre pour vous à la Mutualité chrétienne : le Point Info malades chroniques. Concrètement, envoyez vos questions à info.maladeschroniques@mc.be. Une réponse vous sera apportée dans les trois jours ouvrables, de façon à entamer rapidement les démarches nécessaires éventuelles. Des fiches d'informations claires et précises pourront aussi vous être envoyées en fonction des thématiques de votre demande. info.maladeschroniques@mc.be / www.mc.be/info.maladeschroniques

Notre service social

Enfin, si vous souhaitez un accompagnement de proximité dans des démarches concrètes, un relais vers le service social de votre mutualité régionale vous est proposé. Car rien ne remplace la relation humaine pour évaluer au mieux et au plus près votre situation.

Mons - 3 rue des Canoniers - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30, le lundi et mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h - 065 40 26 75

Mouscron - 8 rue Saint-Joseph - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30, le lundi et mercredi de 14h à 17h, le jeudi de 14h à 18h - 056 39 15 45

Tournai - 44 rue Saint-Brice - Le lundi et le mercredi de 14h à 17h - 069 25 62 51

Tournai - 4 rue de Paris - Du lundi au vendredi de 9h à 12h30, le jeudi de 14h à 18h - 069 84 65 38.

servicesocial.mchp@mc.be

Mutualité chrétienne Hainaut Picardie
Rue Saint-Brice 44, 7500 Tournai
Éditeur responsable : Virginie De Clercq
Fax : 069 21 25 65
E-mail : haiipi@mc.be

Tél. 069 25 62 11

Transport des malades : 078 05 50 05

Une erreur dans votre adresse postale? Signalez-le via www.mc.be/journal ou auprès du 0800 10 9 9 7